

Ambassade de France en Thaïlande
Service économique de Bangkok

Bangkok, le 19 février 2024
Affaire suivie par : Florent Dauba

Commerce bilatéral de la France avec la Thaïlande en 2023 : Première amélioration du solde commercial depuis six ans

En 2023, le volume du commerce bilatéral est resté stable par rapport à l'an dernier (5,2 Md EUR). Néanmoins, à la différence des années précédentes, il se caractérise par une baisse marquée des importations françaises (notamment de produits agricoles et agroalimentaires, et de matériels de transport) tandis que nos exportations s'accroissent sous l'effet du rebond des ventes aéronautiques. Le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Thaïlande se réduit ainsi pour la première fois depuis 2017. La part de marché de la France en Thaïlande augmente sensiblement en 2023 en lien avec la hausse prononcée de nos exportations et la baisse ou la stagnation de celles des principaux fournisseurs de la Thaïlande (hors UE).

Le rythme des exportations s'accroît, tirées par les ventes aéronautiques

En 2023, les exportations françaises augmentent de +17,3 % à 1,7 Md €, soit une nette accélération par rapport à 2022 (+4,3%), supérieure à celle des exportations françaises vers l'ASEAN (+11,5 %). La Thaïlande maintient son rang de **deuxième client** de la France en Asie du sud-est, représentant 10,4 % de nos exportations dans la sous-région (contre 9,9 % en 2021), loin derrière Singapour (59,4 %) mais devant la Malaisie (7,3 %) et le Vietnam (7,2 %).

La croissance de nos exportations est essentiellement tirée par **le rebond des ventes du secteur aéronautique**, qui constitue traditionnellement notre premier poste d'exportations vers la Thaïlande (28 % de nos exportations en moyenne depuis 2014). Les ventes d'aéronefs atteignent ainsi 212,2 M€ contre 91,6 M€ en 2022 (+131,6 %), portées notamment par les livraisons d'ATR (deux ATR VIP).

Hors matériels de transport, la hausse des exportations est sensiblement moins prononcée (+5,7 % après +13,1 % en 2022), tirées principalement par :

- (i) Les **produits du luxe**, dont la croissance décélère néanmoins après un très net rebond en 2022, notamment les parfums et cosmétiques (+24,7 % à 76,2 M€ contre +67,5 % en 2022), les articles d'habillement (+38,5 % à 58,3 M€ contre + 91,6 %), de joaillerie (+20,2 % à 65,1 M€ après +80,4 % l'année dernière) et le cuir, les bagages et chaussures (+5,9 % à 108,9 M€ après + 58,2 %) ;
- (ii) Les **biens d'équipement** qui continuent de croître au même rythme que l'an dernier (+6,7 % à 289,8 M€), avec notamment un retour à la hausse des exportations de **machines** (+5,6 % à 134,1 M€ après -1,4 % en 2022) ;
- (iii) Les **produits agroalimentaires** caractérisés par une croissance nettement plus faible que l'année précédente (+3,5 % à 195,5 M€ après +26,7 %) en raison de la **diminution notable des ventes de vins de raisin** (-18,9 % à 42,3 M€ après +106,7%) et **de fromages et produits laitiers** (-13,4 % à 34,1 M€), néanmoins compensée en partie par l'augmentation des exportations de viande et produits à base de viande (+40,4 % à 22,8 M€), en particulier le foie gras, et des autres produits alimentaires (+19,3 % à 20,3 M€).
- (iv) Les **déchets industriels et ménagers** (+74,3 % à 49,9 M€)

A noter que les exportations de **produits pharmaceutiques**, traditionnellement un point fort de nos échanges extérieurs, diminuent en 2023 (-4,9 % à 163,6 M€). Les **produits chimiques** ont, pour leur part, accentué leur baisse (-11,5 % à 160,6 M€ après -4,1 % en 2022).

En 2023, **la structure des exportations s'est dès lors partiellement modifiée** : hausse significative de la part des matériels de transport (à 19,7 % contre 10,9 % l'année précédente) qui repasse devant les biens d'équipement (16,6 % après 18,3 %), suivis des produits chimiques, parfums et cosmétiques (13,6 % après 16,3 %), des produits

textile (11,4 % après 12,1 %), des produits agroalimentaires (11,2 % contre 12,7 %) et des produits pharmaceutiques (8,2 % contre 10,2 %).

La forte croissance de nos exportations en 2023 s'est traduit par un accroissement de la **part de marché de la France** en Thaïlande à **1,2 %** après cinq années de baisse consécutive (de 1,6 % en 2017 à 0,8 % en 2022). Bien que plus marqué pour la France, cet essor vaut également pour nos principaux concurrents européens, notamment l'Allemagne (2,1 % après 2,0 %), l'Italie (1,0 % après 0,9 %), le Royaume-Uni (0,9 % après 0,7 %). La France avance ainsi d'une place dans le classement des principaux pays exportateurs de l'UE en Thaïlande, occupant dorénavant le deuxième rang, derrière l'Allemagne mais devant l'Italie (qui passe en troisième position). Cette évolution favorable tient également à la baisse des exportations de trois des principaux fournisseurs de la Thaïlande, le Japon, les pays de l'ASEAN et du Moyen-Orient. La Chine demeure de loin le premier exportateur en Thaïlande, avec une part de marché stable à 24 %.

Baisse généralisée des importations

Pour la première fois depuis 2012 (exception faite des conséquences de la crise sanitaire en 2020), nos importations vers la Thaïlande enregistrent une réduction marquée de -7,6 % à 3,5 Md € (contre +18,7 % en 2022), soit un fléchissement nettement plus prononcé que celui des importations mondiales (-1,0 %) et européennes (-3,4 %) depuis la Thaïlande. Elle reste néanmoins en deçà de la dynamique baissière des importations françaises depuis l'ASEAN (-11,5 %) et certains pays de la sous-région comme la Malaisie (-23,9 %). Dans ce contexte, la Thaïlande passe au rang de **deuxième fournisseur** de la France en ASEAN (17,1 %) en 2023, devant la Malaisie, qui occupe dorénavant la troisième place, et le Vietnam.

La diminution concerne la majeure partie des postes d'importation, notamment :

- Les **produits agricoles** (-56,9 % à 71,7 M€) et **agroalimentaires** (-19,0 % à 284,8 M€), en raison de la baisse des importations de caoutchouc naturel (-65,5 % à 47,1 M€), des produits du travail du grain (-24,8 % à 67,2 M€) et du riz en particulier, des plats préparés (-14,3 % à 40,9 M€) et des autres produits alimentaires (-34,1 % à 14,8 M€) ;
- **Les matériels de transport** (-16,7 % à 322,9 M€), sous l'effet de la poursuite de la baisse nos achats de motocycles (-13,3 % à 228,8 M€ après -5,6 % en 2022) ;
- Les autres produits industriels (-6,5 % à 1,1 Md €), du fait surtout de la baisse **des produits du textile** (-19,1 % à 201,9 M€), en particulier des articles d'habillement (-23,1 % à 109,9 M€) et **des produits en caoutchouc et plastique** (-6,9 % à 210,5 M€) ;

Les **achats de biens d'équipement** se stabilisent après un fort accroissement en 2022 (+1,4 % à 1,6 Md € après +23,4 %), l'augmentation des importations de machines (+6,6 % à 572,4 M€) et des produits informatiques et électroniques (+2,5 % à 852,5 M€) se trouvant partiellement compensée par la nette réduction de nos achats de matériel électrique (-15,3 % à 199,4 M€). Au total, les importations françaises de **produits manufacturés** (biens d'équipement + autres produits industriels) diminuent de -2,1 % à 2,8 Md €.

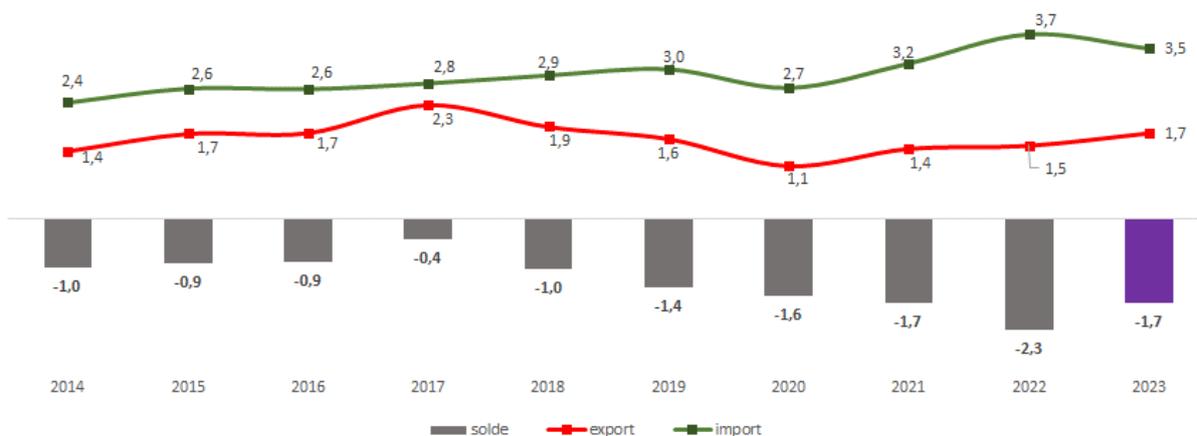
La **structure de nos importations évolue peu** par rapport à 2022 : les biens d'équipement demeurent de loin le premier poste d'importation (en hausse à 46,9 % contre 42,3 % en 2022, dominé par les produits informatiques, et électroniques), suivis des autres produits industriels (33,3 %, notamment les produits manufacturés divers tels que les verres de lunetterie et les articles de bijouterie), des matériels de transport (en baisse à 9,3 % contre 10,3 % l'an dernier), et des produits agroalimentaires (8,2 % après 9,4 %).

Le solde commercial s'améliore notablement pour la première fois depuis 2017

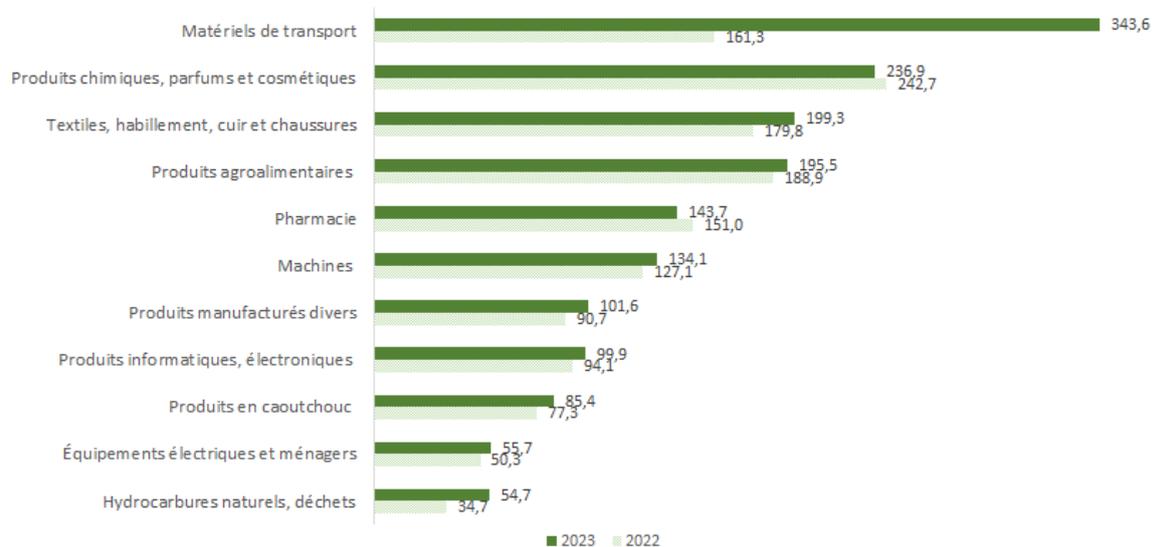
Le **déficit commercial de la France vis-à-vis de la Thaïlande se réduit à -1,7 Md € en 2023**, mettant fin à une période de détérioration continue entre 2017 et 2022 (de -0,4 Md à -2,3 Md €). En 2024, l'amélioration du solde commercial sera notamment tributaire **de l'évolution des ventes aéronautiques** qui pourraient continuer de s'accroître en raison des projets d'extension ou de renouvellement des flottes de plusieurs compagnies aériennes (Bangkok Airways, Thai Air Asia, Thai VietJet, huit compagnies nouvellement créées). Par ailleurs, la décision récente du gouvernement d'annuler **les droits de douane sur les vins importés** (pour une période d'un an) devrait favoriser la relance des exportations de vins français. A moyen terme, l'accroissement de nos débouchés dépendra principalement de l'issue des **négociations officielles sur l'accord de libre-échange avec l'UE** (premier tour de discussion en septembre 2023 ; trois « rounds » de discussion en 2024 dont l'un réalisé fin janvier).

ANNEXE

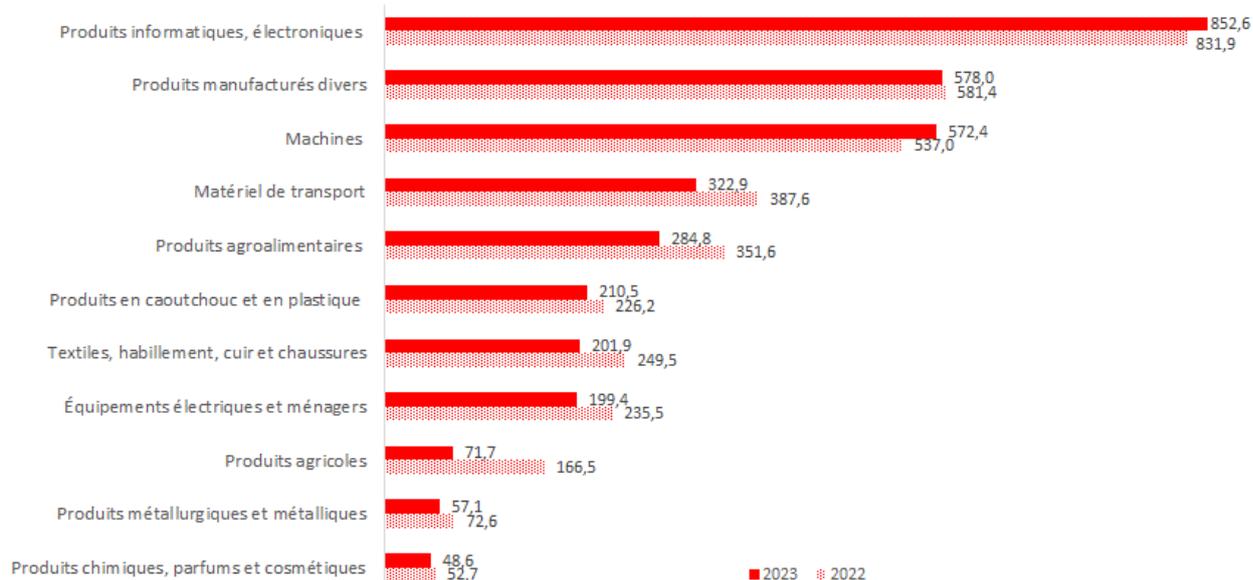
Evolution du commerce bilatéral France-Thaïlande (Md €)



Principales exportations M€



Principales importations M€



Principales contributions aux exportations (en pts de %)



Principales contributions aux importations (en pts de %)



Evolution des parts de marché françaises par rapport à ses principaux concurrents européens (%)

